

Réunion plénière du Conseil de la vie associative du 17 novembre 2015

Etaient présents :

Associations :

Mohand BARACHE (Taferka)
Richard Yao BIAM (Association France missions)
Colette BOSI (CCEFR)
Gérard BOUMGHAR (Renc'Art au Méliès)
Marie-Hélène CARLIER (Comité des fêtes Solidarité-Carnot)
Patrick CHAIZE (APECEK)
Anne DUNOYER (Bouq'Lib')
Myriam GIMENEZ (France Bénévolat)
Céline HEDHUIN (Comité des fêtes des Ramenas)

Gilles LAMBERT (MAP)
Frédéric MARION (AMUTC)
Jean MERMET (Les Amis du fil)
Amandine NAIB (Emmaus Alternatives)
Lassana NIAKATE (Maliens de Montreuil)
Michel PODGOURSKY (FCPE)
Roselyne ROLLIER (Maison des femmes de Montreuil)
Elena TROSSERO (La Pêche, Monnaie Locale)
Catherine VELLA (Deux mains pour s'entendre)

Associations invitées :

Frédéric BENAZA (Comme Vous Emoi)

Représentants de la Mairie :

Alexandre BAILLY, Maison des Associations
Muriel CASALASPRO, Adjointe déléguée au développement territorial et à la politique de la ville
Marie-Christine GUILLET, Directrice citoyenneté, politique de la ville, jeunesse et vie des quartiers
Choukri YONIS, Adjointe déléguée à la vie associative

* * *

La séance est ouverte à 18h42

Le CVA exprime une pensée pour les victimes des attentats du 13/11 à Paris. Il sera bientôt possible de donner son sang à la mairie.

I. Journée des Associations Montreuilloises, bilan et perspective : proposition d'un évènement fédérateur ville/associations au parc Montreau

Marie-Hélène Carlier introduit la proposition de la ville de réfléchir à un évènement fédérateur réunissant la fête de la ville et la JAM au parc Montreau sur une seule journée.

Choukri Yonis félicite le CVA pour sa participation à l'organisation de la dernière JAM qui a été un réel succès, l'organisation thématique ayant été très appréciée. La JAM est une grande réussite, mais la halle ne permet pas d'accueillir plus de 200 associations, dont notamment les associations sportives. La date habituelle de la JAM, fin septembre, est par ailleurs souvent jugée trop tardive pour inscrire ses enfants à des activités. Ensuite, la fête de la ville,

intervenant en juin, connaît un déclin relatif ; son objet premier était de communiquer autour des services proposés aux habitants, mais il a peu à peu évolué vers un moment festif de rencontre avec la population. L'idée soumise au bureau puis en séance plénière ce jour est de fusionner les deux démarches sous la forme d'un événement nouveau et fédérateur sur une seule date au parc Montreau, ce qui permettrait d'accueillir davantage d'associations et de redonner du souffle à la fête de la ville. Les objectifs, la date et les contours de ce nouvel événement seront à préciser.

Myriam Gimenez convient du caractère tardif de la JAM de Montreuil, celle de Vincennes intervenant plus tôt. Elle suggère de l'organiser début septembre, et convient de la faiblesse de la présence associative sur la fête de la ville qui pourrait être développée. Elle s'interroge cependant sur la compatibilité des événements.

Choukri Yonis précise que la présence associative à la fête de la ville se limite plutôt à la restauration. Elle propose de réfléchir à un nouvel événement sans se limiter à l'existant et invite chacun à réfléchir à une nouvelle fête des associations s'inscrivant dans un cadre plus large.

Myriam Gimenez estime que l'une des raisons du succès de la JAM tient à l'accessibilité de la halle.

Frédéric Benaza estime que les associations sportives sont aujourd'hui indépendantes de la vie associative de Montreuil. Par ailleurs, il propose d'étendre la surface de l'événement organisé Croix de Chavaux vers la boucherie et le parking pour accueillir le sport. La halle n'est pas extensible, mais la fête des associations est clairement située géographiquement par les habitants. Il estime que la fête de la ville est de plus mal conçue par les services. Il suggère de faire vivre le dynamisme culturel local au lieu de faire intervenir des compagnies extérieures pour des budgets importants.

Patrick Chaize déclare que la fête de la ville et la fête des associations ont des publics distincts. Organiser la JAM à la sortie du métro permet un accès facile aux adhérents non montreuillois et offre un lieu convivial qui pourrait être étendu en bloquant la rue de Paris par exemple. Organiser la JAM fin septembre permet aux associations de s'organiser après les vacances ; les enfants peuvent de plus adhérer à un club sportif pendant la fête de la ville ou directement sur le site de la ville à tout moment de l'année. Il rappelle que le CVA avait proposé de participer au renouvellement de la fête de la ville, ce qui avait été alors refusé. Des rapprochements sont possibles entre les deux démarches, mais la JAM doit selon lui être conservée.

Anne Dunoyer déclare que la restauration n'a pas nécessairement sa place à la JAM ; la fête de la ville est bruyante et peu compatible avec une discussion portant sur l'engagement associatif.

Roselyne Rollier accepte le principe d'une réflexion sur un nouvel événement qui pourrait donner une meilleure visibilité aux associations, tout en soulignant la différence des objectifs et des publics des deux événements.

Choukri Yonis propose d'engager une réflexion collective en créant des groupes de travail thématiques. Tout est ouvert, y compris le lieu.

Richard Yao BIAM estime que la fête de la ville est un moment de détente alors que la fête des associations est un moment d'échange. Mélanger les deux événements est complexe, mais la réflexion peut être intéressante.

Myriam Gimenez relève que la JAM n'est pas une fête, mais un rassemblement associatif et un moment d'échange ; la restauration n'y a pas sa place.

Patrick Chaize rappelle que les membres du CVA sont élus par les représentants des associations. La JAM ne pourra être supprimée d'office sans consulter l'Assemblée générale des associations.

Colette Bosi s'étonne qu'au vu du nombre d'associations culturelles présentes à Montreuil, la ville n'ait pas réussi à recruter des associations locales pour sa fête, ce qui permettrait de faire des économies. Elle appelle de plus de ses vœux une fédération des troupes de spectacle montreuilloises.

Marie-Hélène Carlier relève que le lieu de l'événement n'est pas fixé et pourrait se maintenir à la halle en mobilisant des espaces connexes. L'objectif est que la Journée des Associations Montreuilloises redonne du souffle à la fête de la ville, ces deux noms devant s'effacer pour créer un nouvel événement, mais elle estime que la JAM ne doit pas être noyée dans un ensemble plus grand. Elle se déclare ouverte à des débats sur la date à retenir, mais septembre est très riche en événements. Les structures culturelles accueillies par la ville ne sont par ailleurs pas assez sollicitées, alors qu'elles sont subventionnées et bénéficient de locaux prêtés gracieusement. La ville doit ainsi pouvoir donner des moyens aux associations locales et rendre au public ses locaux. Elle ajoute que la JAM ne dure qu'une demi-journée, et pourrait être étendue à une journée.

Patrick Chaize rappelle que le montage des stands mobilise un temps important.

Céline Hedhuin rappelle avoir dit en bureau son opposition à un regroupement entre ces deux événements. Les associations s'organisent avec le soutien de la ville, notamment la maison des associations, alors que l'autre événement est organisé par la ville et comprend une dimension politique. Elle s'interroge sur un éventuel diagnostic sur la perte de vitesse de la fête de la ville et dénonce l'urgence dans lequel ce sujet est abordé. Les associations peuvent cependant aider à redynamiser la fête de la ville, sans supprimer la JAM. La fusion des deux événements occasionnera un manque de matériel au niveau des stands, ce qui générera une sélection des associations. Des associations seront ainsi pénalisées financièrement du fait d'un manque de visibilité, ce qu'elle refuse.

Choukri Yonis indique que rien ne se fera sans les associations ; la réflexion doit aboutir pour janvier si l'événement commun est réalisé en 2016, mais pourra prendre plus de temps si nécessaire.

Marie-Christine Guillet relève que les fêtes des associations de diverses villes se déroulent tout au long de l'année, dans des lieux plus ou moins grands et selon des modalités très variables. Elle distingue l'apport de financement de la démarche d'échange relative aux associations. Les deux événements n'ont pas les mêmes objectifs ni les mêmes publics ; ils interviennent dans plusieurs temps et espaces, mais peuvent néanmoins être combinés. La fête de la ville est pilotée par la ville, mais n'est pas politique au sens partisan : la fête n'a pas beaucoup évolué depuis 15 ans, ce qui le démontre. Elle souligne enfin l'intérêt d'un diagnostic de la perte de vitesse de la fête de la ville, journée citoyenne et festive.

Myriam Gimenez indique que mélanger les deux journées risque de brouiller le message. Les personnes venant s'informer peuvent peut-être mal prendre la présence d'enfants et de bruit.

Catherine Vella déclare que la journée des associations qui se déroule dans toutes les villes est très riche avec beaucoup de contacts. Des animations sont proposées, occasionnant un peu de bruit, mais l'essentiel tient aux échanges. Cette journée est donc selon elle incontournable. L'intérêt des associations dans ce rapprochement n'est pas clair ; articuler une vitrine de la richesse associative de la ville et un événement pour les Montreuillois est complexe.

Jean Mermet regrette le mélange des genres qui serait occasionné par ce rapprochement et s'y oppose.

Mohand Barache se déclare en faveur du maintien de la distinction entre une date festive et une date associative, qui pourrait par ailleurs être allongée. Il recommande de solliciter les artistes locaux pour animer la fête de la ville.

Choukri Yonis demande aux membres du CVA s'ils sont prêts à rentrer dans une réflexion sur le lieu et la date, ou s'ils refusent frontalement le projet.

Marie-Hélène Carlier invite les membres du CVA à accepter d'être consultés pour pouvoir défendre leur point de vue. Elle propose de ne pas limiter la réflexion à la seule JAM et la fête de la ville, pour concevoir un nouvel événement.

Choukri Yonis répond que la politique événementielle de la ville au sens large est en débat. La réflexion permettra d'envisager le bilan des deux événements, ce qui s'impose à partir du moment où les représentants accepteront l'ouverture des discussions.

Patrick Chaize se déclare ouvert à une discussion sans a priori tout en soulignant l'opposition de nombreux membres du CVA à la fusion des deux événements. Les conclusions des échanges devront par ailleurs être partagées en AG des associations.

Céline Hedhuin demande si la réflexion pourrait éventuellement déboucher sur un développement des deux événements de manière séparée.

Choukri Yonis répond que le groupe de travail est libre de ses conclusions.

II. Point d'actualité : l'Observatoire, les 30 ans de la Maison des associations, le Budget participatif et la Semaine de la Solidarité Internationale

- Semaine de la Solidarité Internationale

Patrick Chaize précise que l'événement se tiendra Croix de Chavaux de 10h à 18 heures, sous réserve de l'autorisation préfectorale. Le public pourra se nourrir sur place. Le CVA y tiendra un stand, tout comme le Collectif des Acteurs de la Solidarité Internationale de Montreuil. Une exposition sera déployée sur ces deux stands.

Frédéric Benaza invite chacun à réfléchir à la sécurisation des événements locaux et à faire un suivi spécifique sur le devenir des événements censés se dérouler prochainement, au vu des risques d'annulation préfectorale. Une réflexion devra également être menée sur la mise à disposition de locaux si les écoles et collèges ne devaient plus être accessibles aux associations.

- Observatoire des associations

Alexandre BAILLY pointe 195 retours obtenus depuis début octobre, soit environ près de 150 retours exploitables; manquent à l'appel des associations sportives, les associations du champ de l'action sociale et les associations non-employeuses. La représentation de la totalité de la vie associative doit ainsi être complète. Des formulaires de réponses sont disponibles à la MDA ; des permanences y sont assurées les mardi après-midi et jeudi matin.

Un comité de suivi de l'Observatoire se tiendra le 2/12, en présence de membres du CVA.

- 30 ans de la MDA

Alexandre BAILLY annonce l'organisation d'une journée autour de l'engagement le 28/11. La matinée sera dédiée à la rencontre entre bénévoles et associations sur un format court (entretiens de 10 mn). La plateforme <http://www.tousbenevoles.org>, qui met en relation des bénévoles et des associations sera également présentée. Ce service, qui propose un soutien pour l'accueil, la formation et la fidélisation des bénévoles, sera gratuit pour les associations montreuilloises, ainsi qu'un accompagnement à la prise en main de l'outil.

L'association « la marmite » assurera le plat principal le midi. Une conférence gesticulée autour de l'engagement (*Colibri sur lit de Prophéties, recettes pour changer le monde*, de et avec Alec SOMOZA) se déroulera ensuite l'après-midi à la salle Résistance. Un temps d'échange suivra cette intervention.

- Budget participatif

Marie-Christine Guillet précise que les bugs rencontrés dans l'opération de vote ont été résolus par le prestataire. Elle invite les personnes ne recevant pas leur mail de confirmation à consulter leurs spams. Trois projets sont à sélectionner par secteur ; les projets seront retenus dans l'ordre en fonction des votes jusqu'à épuisement du budget.

Patrick Chaize déplore la transmission tardive de l'affiche invitant les habitants à voter.

III. Questions diverses : Retour sur la Semaine Bleue et la COP 21

- COP 21

Choukri Yonis déclare que peu d'éléments sont disponibles à ce stade sur les événements prévus dans le cadre de la COP 21 au vu de l'actualité récente.

* * *

- Semaine bleue

Frédéric Benaza souligne le poids croissant des seniors dans la population, sujet auquel le CVA devrait davantage s'intéresser. Il juge ainsi la question intergénérationnelle insuffisamment travaillée dans le cadre de la baisse des crédits et de la crise du bénévolat.

Gérard Boumghar indique que le conseil des aînés élira son bureau prochainement. Il demande que cette structure devienne invité permanent du CVA, au vu de la présence des aînés dans les nombreuses associations.

Un petit-déjeuner CVA-CDA est fixé le 9 janvier.

* * *

- Information relative aux conseils citoyens

De nouvelles instances participatives seront créées dans le cadre de la réforme de la politique de la ville. Montreuil dispose de 5 secteurs classés dans la nouvelle politique de la ville, pilotée au niveau de l'agglomération Est-ensemble : Jean Moulin - Espoir, Le Plateau – Les Malassis – La Noue, Trois Communes – Fabien (Montreuil, Romainville et Noisy-le-Sec), Branly – Boissière et Bel Air - Grands Pêcheurs - Ruffins - Le Morillon. Les Conseils Citoyens dédiés à ces zones devront regrouper des acteurs locaux (associations, commerçants, habitants et acteurs de la politique de la ville). Un tirage au sort des habitants devra être réalisé. Les CC pourront saisir d'autres instances et mobiliser des subventions. Des outils de formation sont en cours de conception au niveau de l'Etat. Le déploiement de ces Conseils Citoyens était prévu pour 2016, mais le préfet demande que les membres de deux quartiers impactés par l'ANRU soient désignés dès décembre. Une réflexion portera sur un redécoupage des Conseils de Quartier.

Céline Hedhuin invite la mairie à prendre en compte l'avis des acteurs locaux.

Catherine Vella demande à s'assurer de la représentation des intérêts des personnes porteuses de handicaps dans ces nouvelles instances.

Marie-Christine Guillet déclare que la formation d'un CC pleinement citoyen devra inclure dans sa réflexion tous les publics, y compris les personnes porteuses de handicaps. Elles pourront elles-mêmes proposer des réflexions ou des solutions.

La séance est levée à 21 h 52